

JOURNAL DES TRIBUNAUX

HEBDOMADAIRE JUDICIAIRE

Edmond Picard
1882 - 1899Léon Hennebecq
1906 - 1940Charles Van Riepinghen
1944 - 1966

EDITEURS :

MAISON FERD. LARCIER S.A.

Rue des Minimes, 39

1000 BRUXELLES

CONFERENCE DU JEUNE BARREAU DE BRUXELLES

Séance solennelle de rentrée du 24 novembre 1978

FRACTION ARMEE ROUGE

Discours de M^e Fernand Schmitz

Avocat au barreau de Bruxelles

« Or le passé et le lointain ont été ou sont vécus par des hommes qui y jouaient ou jouent leur vie unique et les cris d'un seul condamné à mort sont inoubliables »

(Merleau-Ponty)

A la fin du XIX^e siècle, l'anarchiste russe Bakounine écrit, à l'envers du livre doré de la révolution industrielle, les premières phrases de la révolte ouvrière : « Si la force ne fait pas obtenir justice au prolétariat, qui la lui fera obtenir ? Y a-t-il jamais eu, à n'importe quelle époque, dans n'importe quel pays un seul individu d'une classe privilégiée dominante qui ait des concessions librement et spontanément, sans y être contrainte par la force ou par la peur ? »

Les anarchistes décident alors de passer à l'acte, et d'opposer à l'injustice sociale de leur temps, une révolte permanente, que ce soit par la parole et l'écrit, ou par le poignard, le fusil et la dynamite...

A ceux qui s'émouvent des prérogatives qu'ils s'arrogent ainsi, ils répondent : « Aux mains de l'Etat, la force se nomme le droit, alors pourquoi serait-elle qualifiée de crime aux mains des individus ? »

Un peu partout, en France, en Italie, en Espagne, en Russie ou en Amérique, la terreur anarchiste s'est répandue, au nom de la liberté et de la révolution.

Le 11 mars 1892, le domicile du président de la cour d'assises de la Haute-Seine est pulvérisé par l'explosion de plusieurs bombes posées là par Ravachol qui venge la condamnation d'un anarchiste.

« Il n'y a pas de victimes innocentes » s'exclame Emile Henry, en février 1894, parmi les morts qui jonchent les quais de la gare Saint-Lazare dans laquelle il vient de lancer une bombe en pleine foule.

En 1927, la maison d'un procureur de l'Illinois est détruite pour venger la condamnation de Sacco et Vanzetti.

L'histoire offre souvent le spectacle de répétitions absurdes.

Le 10 novembre 1974, Gaston Von Drenckmann, président de la Cour suprême de Berlin, est abattu à son domicile par un groupe extrémiste, au lendemain du décès d'un des leurs en prison.

Le 8 avril 1977, le procureur général fédéral Siegfried Buback, est tué à Karlsruhe, en pleine rue, à coups de pistolet mitrailleur...

Traversant près d'un siècle, sans s'essouffler, les mêmes idéaux font, à nouveau, parler la poudre et siffler les balles.

En 1971, une poignée de militants de l'extrême gauche allemande s'écrie : « La mort au service des exploités s'appelle mort naturelle, mais les actes désespérés d'hommes acculés à la violence par les conditions de travail et de vie hallucinantes créées et imposées par le capital, s'appellent crimes ». Il faut dès lors lutter, à tout prix, contre le terrorisme de la société de consommation, contre le terrorisme de l'éducation... la situation actuelle de l'Allemagne justifie impérativement, à leurs yeux, l'organisation de groupes de résistance. La lutte armée est devenue indispensable afin de vaincre l'impérialisme dans les métropoles au nom du marxisme-léninisme.

La fièvre s'est emparée de l'Allemagne toute entière. Ce groupement qui la surprend par son audace et sa détermination a pris pour nom « Fraction armée rouge ». Ses miliciens sont nés entre 1940 et 1950. La presse et la police ont bien vite contrecarré à certains d'entre-eux leur promotion

de général, ils se nomment Andreas Baader, Ulrike Meinhof, Gudrun Ensslin, Jan-Carl Raspe.

A l'origine se trouve l'histoire du mouvement étudiant allemand, celle de toute une génération qui prend conscience au cours des années 60 du présent et du passé du pays et qui les conjuguent difficilement.

Lorsque l'Allemagne signe sa capitulation à Reims le 8 mai 1945, Andreas Baader a 2 ans.

La course à la conquête de l'Allemagne à laquelle se sont livrés l'Est et l'Ouest se termine, l'armistice fige chacun sur ses positions.

Le pays, déjà éprouvé par les pertes de la guerre, est écartelé en deux territoires, dévolus aux Soviétiques et aux Américains.

Le réveil des années noires est dur pour les Allemands : ils assument une large part de la responsabilité d'une guerre sans précédent dans l'histoire de l'humanité, dont les cinquante-cinq millions et quatorze mille morts constituent un lugubre record.

A eux seuls, ils sont responsables de l'extermination de six millions de juifs, de tortures et de persécutions innombrables qui ont marqué, en Europe, des centaines de milliers de personnes. Le poids de la folie du régime nazi est bien lourd, à porter; mais on ne parle pas à ses enfants de ses propres erreurs. Alors l'Allemagne se tait jusqu'à ce que Willy Brandt vienne s'agenouiller en décembre 1970 sur le mémorial du ghetto de Varsovie.

La République fédérale qui naît en 1949 est décidée à se faire face et à construire une nation exemplaire, fondée sur le respect des libertés démocratiques.

Elle est résolue à garantir à ses citoyens une justice égalitaire, accessible à tous et à proscrire à tout jamais de son histoire les mouvements d'extrême droite.

A l'Europe, elle veut présenter le visage de la bonne conscience enfin retrouvée : il faut anéantir le cortège des horreurs issu d'une Allemagne qui depuis près de cent ans a scandé au rythme des tambours et martelé à coups de bottes sa fierté nationaliste. Les casernes seront rasées et transformées en parcs fleuris où tous pourront cueillir les fruits de l'abondance.

Aidée par les Etats-Unis d'Amérique, la jeune République se met à la tâche avec ardeur et efficacité — déterminée à réaliser ses objectifs.

A l'inverse de sa voisine, la République démocratique, elle se construit sur le plus pur modèle du libéralisme économique et l'exploitant

au maximum, elle se hisse rapidement à la tête de l'économie européenne.

Au cours des années soixante, un flot tumultueux d'étudiants issus de l'explosion démographique, qui a suivi la fin de la guerre, se repand dans les universités, qui n'avaient pas évolué. Construites sur une structure rigide, hiérarchisée, elles exigent la discipline et l'obéissance, ainsi que le respect des pouvoirs académiques. Les locaux et les installations communautaires n'avaient pas plus progressé que les institutions. Les conditions d'un affrontement entre les étudiants et l'université sont, dès lors, réunies : les premiers ne peuvent se satisfaire des schémas traditionnels que leur offre la seconde, et cela d'autant moins qu'ils sont issus d'un passé inacceptable.

Ils ne se satisfont pas davantage du modèle que les dirigeants de l'Allemagne nouvelle leur proposent : l'idéal de richesse, de prospérité, d'hédonisme économique leur apparaît comme une asphyxie morale.

L'université est alors mise en cause : c'est elle qui conditionne les étudiants à devenir ce rouage sans âme de la mécanique de la bonne conscience, qui ne laisse d'autre espoir que l'accès à un régime d'auto-satisfaction, qui n'apporte pas de réponse aux inquiétudes suscitées par le passé qui prétend effacer par la construction de la société nouvelle.

Très rapidement, le mouvement vire à gauche, et c'est à Berlin, alors symbole brûlant de la guerre froide que se font l'Est et l'Ouest, que le choc de l'affrontement sera le plus violent.

La République fédérale d'Allemagne est traditionnellement allergique au communisme et au gauchisme : en 1956, le parti communiste allemand est interdit par la Cour constitutionnelle fédérale, à la suite d'une procédure d'exclusion entreprise par le gouvernement fédéral, qui l'accuse de vouloir renverser l'ordre constitutionnel dont il est le gardien.

Ironie du sort : introduite à l'origine pour bannir les partis nazis du territoire allemand, cette procédure se retourne finalement contre ceux qui furent leurs victimes préférées.

Dans l'immédiat après-guerre, les universités avaient renvoyé de leurs campus tous ceux qui avaient été de près ou de loin mêlés aux entreprises nazies.

Il en était résulté une telle pénurie de professeurs qu'il fallut bien en réintégrer un grand nombre, ce que les étudiants ne purent admettre.

Ils réclament alors une démocratisation des structures de l'université, de manière à pouvoir prendre une part active à sa gestion : c'est le début d'une lente réforme.

Le mouvement étudiant va, très rapidement, déborder les problèmes spécifiquement universitaires, et se préoccuper de définir ses relations avec les masses prolétariennes.

Inspirés par l'idéologie que développe Marcuse dans « L'Homme uni-dimensionnel » qu'il écrit en 1964, les étudiants réalisent leur importance : ils représentent le niveau de conscience le plus avancé de l'humanité, à eux revient la mission de sortir le prolétariat de son enlèvement actuel dans l'égoïsme doucereux de la société de consommation, de le réveiller de l'anesthésie provoquée par la profusion pléthorique des biens dont il dispose aujourd'hui au-delà du superflu.

Pour eux, la République n'est qu'un décor de théâtre, à l'ancienne mode, enluminé et joli à regarder, mais dont les coulisses dissimulent un prolétariat exploité qui souffre comme par le passé.

L'ordre établi par la société nouvelle, construite sans relâche par leurs pères, deviendra l'ennemi.

Les convenances sont bousculées. Les premiers conquêtes révolutionnaires des étudiants se font au niveau de la chevelure et des vêtements.

Les structures sociales traditionnelles sont repudiées, la famille est renvoyée à ses foyers : les jeunes s'établissent en communautés. Certaines joueront un rôle important dans l'histoire du mouvement, elles se nomment Kommune II et Kommune I et sont établies à Berlin.

Toutes les manifestations d'hostilité à la société sont alors échafaudées sur le mode de la provocation humoristique. Les étudiants berlinois s'inspirent largement du mouvement anarchiste qui fleurit au cours des années 64 et 65 aux Pays-Bas et qui mène un combat révolutionnaire par l'usage de la provocation à tous les niveaux. Les « provos » proches des étudiants allemands entendent réparer par une action concrète, dans la rue, la trahison commise par les syndicats vis-à-vis des prolétaires, ainsi que les échecs des solutions reformistes parlementaires, qui n'ont apporté aucune réponse à l'oppression de la société nouvelle. Le « provotariat » connaîtra son heure de gloire à Amsterdam.

Par contre, à Berlin, l'agitation étudiante est de plus en plus critiquée. Les manifestations se sont très vite tournées contre les Etats-Unis d'Amérique à qui les étudiants reprochent de mener une guerre sanglante et injuste au Vietnam.

Leur colère est d'autant plus intense que le gouvernement de la République fédérale d'Allemagne cautionne avec enthousiasme le combat livré par les Américains, qu'elle félicite d'honorer ainsi ses traites sur l'Asie du Sud-Est. Desolée de ne pouvoir prendre une part directe dans l'affrontement, l'Allemagne fera quand même pour la plus grande joie des étudiants, cadeau à son alliée d'un magnifique navire hôpital — le Heiligoland — ... qui se transformera une fois amarré dans les eaux vietnamiennes en une originale maison de passe militaire, les Américains ne faisant confiance qu'aux scalpels des Américains.

L'union des étudiants socialistes accompagnée par plusieurs groupements d'opposition qui ne se rattachent à aucun parti constitué, organise de nombreuses manifestations pacifistes. Dans leurs défilés, les fusils sont les calicots et les banderoles, les bombes des sacs de farine et d'eau colorée, ou l'œuf pourri.

Aux bourgeois de Berlin qui vaquent à leurs affaires, les étudiants opposent la fronde et l'humour.

A la tête des cortèges qui se forment quotidiennement sur la Kurfürstendamm, on aperçoit bien souvent Fritz Teuffel, qu'on accusera plus tard de l'enlèvement de Peter Lorenz.

Ailleurs, sur les aérodromes, on retrouve une jeune femme qui pousse sous les ailes des bombardiers qui vont s'envoler pour le Vietnam, le landau où dort son bébé. Sur un calicot, à côté d'elle, on peut lire : « Apprenez à vos enfants ce que vous avez appris : les armes ne sont pas des jouets ». Son nom est Gudrun Ensslin.

Excitée par une fraction de la presse allemande, l'opinion publique se révèle de plus en plus hostile à l'agitation des étudiants, qui lui est présentée comme dangereuse, violente et dirigée contre les citoyens et leurs biens. Le mensonge et la calomnie n'étaient pas les chroniqueurs. Traités à leur début de « clowns rêveurs », ensuite d'extrémistes de gauche insurrectionnels, ces pacifistes sont, finalement, accusés de tentative de meurtre contre le vice-président des Etats-Unis Herbert Humphrey. Les collectivités formées par les étudiants sont qualifiées de « communautés de l'horreur ».

De plus en plus fréquemment, policiers et étudiants font retentir le pave berlinois du bruit de leurs courses effrénées.

L'Allemagne pacifiste, démocrate, garante de toutes les libertés comprend de moins en moins le sens de cette ronde qui trouble son bien-être.

Le 2 juin 1967, le Shah d'Iran fait une visite officielle à la ville de Berlin.

Aussitôt les étudiants décident d'organiser une manifestation contre celui qui a pour eux une valeur de symbole. Le régime iranien, construit sur un modèle totalitaire, anti-démocratique, qui maintient tout un peuple dans la misère, le sous-emploi et les privations matérielles, ne peut être cautionné : ils sont décidés à dénoncer les rapports économiques les plus profitables que la République fédérale d'Allemagne entretient avec cette nation.

Une jeune journaliste publie dans un journal de gauche, « Konkret » une lettre ouverte à l'impératrice Farah Dibah, en réponse à l'interview qu'elle venait de donner à un hebdomadaire à sensations, pour lui confier le récit de sa vie de famille.

« Vous dites », écrit-elle, « que les cotes sont très chaudes en Iran et que, comme la plupart des Persans, vous allez avec votre famille sur la Riviera perse aux bords de la mer Caspienne. Comme la plupart des Persans — n'est-ce pas un peu exagéré ? — La plupart des Persans sont des paysans avec un revenu annuel de moins de 500 F. Et la plupart des Persans perdent un enfant sur deux, 50 % à cause des privations, de la pauvreté et de la maladie.

» Et les enfants, ceux qui nouent des tapis pendant 14 heures par jour... vont-ils eux aussi sur la Riviera perse aux bords de la mer Caspienne, l'été ? »

Datee du 28 mai 1967, cette lettre est signée Ulrike Meinhof.

La manifestation tourne rapidement à un affrontement brutal entre policiers et étudiants, l'un des leurs, Benno Ohnesorg, est abattu d'une balle dans la nuque, tirée par un policier.

Le Shah lui-même n'est pas épargné : un œuf pourri frôle sa tête impériale...

La gauche étudiante s'empare du mort. Son premier martyr est né.

Et cependant, les autorités sont les premières à regretter cet épisode dramatique. Le bourgmestre de Berlin prend personnellement fait et cause pour les étudiants et dénonce l'intervention brutale de la police berlinoise : ce sera sa dernière prise de position avant d'être contraint à démissionner de ses fonctions !

Une certaine presse à sensations, contrôlée par le groupe financier Springer, ne tire cependant aucun enseignement de sagesse des événements dramatiques qui viennent de se dérouler. La campagne de diffamation et d'excitation contre le mouvement étudiant se poursuit dans ses colonnes.

Dans ce contexte, la répression des étudiants se précise : la police se montre plus entreprenante, les procureurs les appellent de plus en plus fréquemment à s'expliquer en justice, la législation elle-même se durcit...

Le 12 janvier 1968, le quotidien *Bild* publie un article incendiaire, invitant la population à mettre un terme à la « terreur des jeunes rouges ». Le journaliste estime que : « Il n'est plus possible de se contenter de vaquer simplement à ses affaires, ni de laisser tout le sale boulot à la police et à son canon à eau. Nos juges », poursuit-il, « se sont-ils endormis ? Nos hommes politiques se sont-ils endormis ? Combien de temps vont-ils encore tolérer que des agitateurs rouges viennent inciter notre jeunesse à la révolte et que nos lois soient bafouées, dénigrées et méprisées ? Sommes-nous dans une république d'opérette où l'on peut impunément fouler aux pieds la justice et la loi, l'autorité et l'ordre sous le premier prétexte

venu ? Ou l'on peut ridiculiser le citoyen honnête et faire un hors du hors-la-loi ? Ou l'on peut à son gré faire voler en éclats les vitres des Américains, de ces mêmes Américains qui assurent notre protection militaire, condition préalable à la liberté de toute manifestation dans notre pays ? »

Le 2 avril 1968, à Francfort, en pleine nuit, deux bombes incendiaires explosent dans les grands magasins Kaufhof et Schneider, qui sont ravagés par les flammes. Les auteurs de l'attentat, Andreas Baader, Gudrun Ensslin, Toward Proll et Horst Söhnlein sont condamnés pour cet incendie criminel à des peines de travaux forcés.

Le 11 avril 1968, un jeune ouvrier allemand se souvient de l'article du *Bild* et décide de mettre lui-même de l'ordre dans l'agitation étudiante : il décharge un revolver sur celui que la presse a surnommé « Rudy le Rouge ». Dutchke s'effondre sur un trottoir de Berlin, il est décapité.

Le second martyr de la gauche étudiante est né.

L'attentat projettera loin en avant une fraction du mouvement qui décide de mettre fin, une fois et pour toutes, à leur « longue marche à travers les institutions ». « Les coups de feu tirés contre Rudy », écrit Ulrike Meinhof, « ont mis fin au rêve de non-violence. Qui ne s'arme pas est tué. Qui n'est pas tué est enterré vivant dans les prisons... dans les trous des villes satellites, dans le sinistre béton des tours résidentielles ».

La première génération de la Fraction armée rouge est conçue.

Elle naît le 14 mai 1970, lorsqu'un commando mené par Ulrike Meinhof libère, les armes à la main, Andreas Baader qui purge sa peine de trois ans de travaux forcés... à la bibliothèque municipale de Dahlem !

Des coups de feu claquent, un employé de la bibliothèque est grièvement blessé, les fugitifs disparaissent par les fenêtres, et font un saut définitif dans l'illégalité. Pour la première fois, la presse présente à son public : « La bande à Baader ».

C'est au nom de la lutte des classes, aujourd'hui escamotée par le capitalisme qui a su embourgeoiser le prolétariat, qui n'a plus conscience de l'exploitation qu'il subit, que la Fraction armée rouge est décidée à mener une lutte de libération qui dépasse la contestation étudiante, qu'elle définit comme « sa préhistoire ».

Elle affirme que les structures démocratiques et libérales de l'Allemagne d'aujourd'hui ne sont que le travesti d'un fascisme d'Etat qui s'exerce activement contre la masse laborieuse et la contraint à applaudir la nouvelle République et son enfant prodigue, le miracle économique, comme on le lui avait appris, au cours des années 30, pour le Reich et son Führer.

Elle décrit alors le pays comme un édifice monolithique qui ne réserve plus la moindre place aux minorités politiques qui veulent agir et que l'état voue à une répression impitoyable.

Dans la tradition d'une littérature dirigée à l'époque contre le Shah d'Iran, la Fraction armée rouge veut dénoncer la misère actuelle des populations allemandes. C'est ainsi qu'elle écrit : « Vingt mille personnes meurent chaque année parce que les actionnaires de l'industrie automobile ne font produire que pour leur profit et ne tiennent en outre aucun compte de la sécurité technique des véhicules et du réseau routier. Cinq mille personnes meurent chaque année au travail, ou sur le chemin du travail, parce que ce qui importe le plus à ceux qui détiennent les moyens de production, c'est le profit et non pas qu'il y ait un accident mortel de plus ou de moins. Douze mille personnes se suicident chaque année parce qu'elles ne veulent pas crever

au service du capital, elles préfèrent en finir elles-mêmes. Mille enfants sont assassinés chaque année parce que les logements trop exigus n'existent que pour permettre aux propriétaires immobiliers d'empocher de copieuses bénéfices... »

Comment serait-il possible dans de telles conditions de demeurer inactif et d'attendre l'avènement de jours meilleurs ?

Seules les armes auront la puissance suffisante à faire plier l'ennemi. L'ombre de Che Guevara et des Tupamaros, s'étend sur l'Allemagne.

La guérilla urbaine est décidée.

Au départ, la Fraction armée rouge est formée d'un noyau d'une quinzaine de militants, assistés de quelques milliers de sympathisants. Ce petit groupe, malgré sa « dimension minuscule », n'hésite pas, cependant, à déclarer la guerre à l'Allemagne elle-même.

En 1971, Horst Mahler écrit : « Il convient d'entreprendre l'action de destruction contre toutes les institutions en place, contre les administrations, contre les postes de police, contre les centres de direction des trusts, y compris les employés de ces institutions, les juges, les directions. La guérilla doit indiquer à l'ensemble de la population que la guerre est portée dans les quartiers résidentiels dominants... »

En dépit de la prétention militaire de leur violence, ils font savoir qu'ils ne sont « ni des reîtres, ni des spadassins ». Ils sont décidés à lutter, par la force, mais avec clairvoyance et circonspection, sans faire couler de sang inutile : ils s'engagent à user de leurs armes à feu avec précaution ! Dialectique illusoire : les armes n'ont qu'un seul langage.

Enfin, la Fraction armée rouge affirme qu'elle est totalement isolée des masses prolétariennes, qui sont aliénées à un système oppressif, mais en même temps elle prétend en être l'avant-garde éclairée. Elle désavoue, par là, les théories anarchistes qui font totalement confiance à la spontanéité et à la créativité des masses et qui fondent leurs actions et leurs espérances futures sur les prodigieuses ressources qui se retrouvent en chaque homme, qui devient l'unité de mesure de l'univers.

La cohésion du groupe s'affirme, la volonté individuelle cède le pas aux directives dégagées en commun, chaque militant perd sa personnalité propre au profit d'une conscience collective librement consentie et assumée infailliblement, sans que des sentiments personnels, quels qu'ils soient, ne les écartent des sentiers de la lutte.

La Fraction armée rouge déclare alors la guerre à l'Amérique — puissance maléfique — qui prétend exercer sa domination sur l'univers entier qu'elle veut asservir, pour son plus grand profit. Il faut anéantir cet impérialisme pour que triomphe la révolution prolétarienne universelle. Sur le terrain, cela se traduit par la volonté de chasser l'armée américaine de ses bases d'Allemagne, à partir desquelles elle poursuit la guerre au Vietnam.

Mais personne ne prête attention aux propos tenus par le groupe dont les ambitions démesurées feraient plutôt sourire. Et cependant la Fraction armée rouge est décidée à passer à l'action.

A partir d'octobre 1970, plusieurs banques sont attaquées et dévalisées, la police encore organisée sur un modèle régional est rapidement dépassée. La « bande Baader-Meinhof » devient l'ennemi public n° 1.

Les escarmouches entre la police et les militants se multiplient, les premiers morts tombent sur ce champ de bataille.

Le 11 mai 1972, le bureau central de la C.I.A. à Francfort est anéanti par l'explosion de plusieurs bombes. Deux jours plus tard, les

bureaux de la police politique d'Ausburg et de Munich explosent également, le 15 mai, la voiture du juge d'instruction Wolfgang Bupenberg qui a signé des mandats d'arrêt à charge des membres de la Fraction armée rouge saute, blessant son épouse. Le 19 mai, l'immeuble Springer à Hamburg est gravement endommagé par des explosifs, le 24 mai enfin, plusieurs bombes, dont certaines atteignent 28 kilos sont mises à feu à Heidelberg, au quartier général des forces américaines en Europe.

La Fraction armée rouge savoure sa première victoire, ignorant les blessés et les morts qui sont tombés ces derniers mois, elle se décerne une citation à l'ordre du jour et proclame : « Des photos de nous étaient accrochées aux palissades dans les rues de Hanôï, car l'attaque de Heidelberg — revendiquée par la F.A.R. — a détruit l'ordinateur au moyen duquel étaient programmés et dirigés les bombardements américains sur le Nord-Vietnam. Les officiers, les soldats et les politiciens américains se sont sentis repoussés car à Francfort ou à Heidelberg ils ont soudain senti que le Vietnam leur était remis en mémoire, ils ne se sentaient plus en sécurité sur leurs arrières ».

Mais cet enthousiasme ne se communiquera pas aux populations d'Allemagne ou d'ailleurs. Subjugués par la frayeur croissante que leur inspirent les récits de plus en plus horribles que lui livre la presse, tous les citoyens sont invités à prendre activement part aux recherches entreprises par la police en vue de capturer les terroristes. L'appel à la délation portera ses fruits, peut-être même au-delà des espérances des gouvernants. Dénoncés par ceux-là même qu'ils prétendent défendre, Andreas Baader, Jan-Carl Raspe, Holger Meins sont arrêtés en juin 1972 à Francfort, Gudrun Ensslin à Hambourg, Ulrike Meinhof à Hanovre.

Pour eux, la lutte armée a pris fin, la légalité triomphe, leur « marche en dehors des institutions » se termine : pour les prisonniers d'aujourd'hui il faudra bon gré, mal gré, compter avec elles et s'y plier.

Meurtres, tentatives d'assassinats, attentats à la bombe, incendies criminels, destructions volontaires de propriétés privées, formation d'une association de malfaiteurs : les guérilleros, champions de la lutte pour la liberté, se retrouvent au lendemain de leur arrestation au niveau de la criminalité de droit commun.

Pour les accusés qui comparaissent devant leurs juges, c'est alors une nouvelle forme de lutte qui s'engage, non violente cette fois. Selon eux, ils ne sont pas détenus, ils sont prisonniers : il n'y a ni crime, ni délit, il y a acte de guerre, ce qui doit les soustraire à la juridiction des tribunaux allemands ; ou bien, il faut admettre que la justice n'est rien d'autre qu'une division militaire commandée par les capitalistes. Le procès se mue alors en un affrontement sans commune mesure avec la répression de la délinquance ordinaire. Jamais, en aucun moment, les détenus n'admettront qu'ils sont jugés : le procès n'aura pas lieu.

L'instruction de l'affaire prend trois ans, le dossier soumis au tribunal ne comporte pas moins de 100 000 pages, l'acte d'accusation à lui seul en occupe 358, une salle d'audience spéciale est construite au sein même de la prison de Stammheim où sont enfermés les accusés. L'érection de cet édifice coûte 180 millions de francs belges ! La justice allemande a décidé que ce procès serait parfait. Finalement, tout se déroule dans la fièvre et la passion, les détenus suscitent à tout instant des incidents, forment requête sur requête, les audiences publiques donnent lieu à des affrontements d'une violence verbale inouïe, les détenus se défendent de toute leur force. A chaque comparution, ils tentent de définir le sens de leur lutte, de faire valoir les mérites de leurs actions violentes, ils font savoir

aux 61 millions et demi d'Allemands, demeures indifférents à leur appel à la lutte révolutionnaire que la guérilla urbaine continue en République d'Allemagne, quelle n'est pas brisée par leurs arrestations, bien au contraire...

L'affirmation s'avère exacte, une deuxième génération de militants de la Fraction armée rouge s'avance et frappe de plus en plus durement. Un peu partout en Allemagne ou à l'étranger, le sang coule, mais les motivations ont bien changé, il n'est plus question cette fois de libérer les masses populaires de l'oppression capitaliste ou le Tiers-Monde de l'aggression impérialiste : il s'agit de venger les camarades morts dans les prisons, ou d'arracher la liberté des détenus.

Pendant ce temps-là, l'Allemagne, bafouée, bousculée dans ses habitudes, s'est mise en marche et va à la rencontre des terroristes : l'état de siège est virtuellement décrété.

Tout gauchiste est soupçonné de dissimuler dans un coin de sa bibliothèque un « manuel de la guérilla urbaine » qui doit le conduire immanquablement à pointer un pistolet-mitrailleur sur les élus de la société allemande.

Ainsi, en octobre 1975, la jeune Charlotte Niess à qui l'université vient de délivrer un diplôme de docteur en droit, est candidate à la fonction de juge au tribunal de Nuremberg, alors vacante. Sa carte de membre du parti socialiste allemand, parti de la majorité, l'autorise à attendre avec confiance une nomination qu'elle devrait obtenir sans autre difficulté.

Le ministre de la Justice de Bavière écarte cependant cette candidate, l'enquête de routine effectuée sur son passé politique révèle en effet que cette militante de la majorité n'est pas aussi orthodoxe qu'on pourrait le croire : on découvre qu'elle est affiliée à l'Association des juristes démocrates, mouvement soupçonné d'obédience communiste par les services de la protection constitutionnelle.

Ailleurs encore, au lycée de Hesse, Mme Sylvia Gimgold est renvoyée de sa place de professeur, l'enquête sur sa personnalité politique a révélé qu'elle est membre du parti communiste allemand ! Un peu partout, à Tubingen, à Karlsruhe, à Lubeck ou à Francfort, des fonctionnaires ou des candidats fonctionnaires sont questionnés sur leurs sympathies politiques, et ceux qui de près ou de loin ont participé à des activités gauchistes, sont impitoyablement écartés. Et pourtant, à l'origine, la loi qui organise leur statut et qui permet aujourd'hui d'effectuer une ségrégation idéologique, avait été adoptée par l'Allemagne afin d'exclure de sa bureaucratie, fédérale ou locale, les sympathisants nazis, et d'éviter ainsi qu'ils ne s'immiscent dans toutes les institutions allemandes, à l'exemple de ce qu'elles avaient vécu sous la République de Weimar.

Nouvelle ironie du sort, communistes et gauchistes en sont les premières victimes, ainsi qu'ils l'avaient déjà été en 1933 lorsqu'Adolf Hitler avait signé les décrets des 11 avril et 6 mai, leur interdisant radicalement tout accès à une fonction publique.

Inspiré par les circonstances, le pouvoir législatif vote dans la précipitation le texte de plusieurs lois qui vont durcir, au nom du principe de la sécurité la répression du terrorisme.

Des dispositions aggravant les conditions de détention, les accusés peuvent dorénavant être placés au secret, dans l'isolement total, pour des périodes indéterminées. Aux grèves de la faim entreprises par les prisonniers pour protester contre leur isolation répétée au sein des prisons, répond une loi qui autorise dorénavant la poursuite du procès par défaut.

La défense des prisonniers est finalement jugulée, et ceux qui l'exercent sont rappelés à

l'ordre par une législation nouvelle qui permet aux juges de recuser, à tout moment du procès, l'avocat qui serait simplement soupçonné de sympathie pour l'idéologie de son client terroriste. Le secret de la correspondance entre les conseils et leurs clients est levé, la défense collective des accusés est interdite...

Aiguillonées par l'exemple de plusieurs avocats qui avaient pris la décision d'abandonner la toge, et de troquer l'usage de la loi pour le maniement des explosifs, les parquets se dressent contre le barreau, avec d'autant plus de violence que la défense des terroristes est acharnée et qu'aux portes du tribunal les attentats se répètent sans cesse. La justice allemande se sent injuriée, la presse fustige les conseils de la « bande à Baader ». Les avocats des terroristes deviennent rapidement les avocats terroristes, qui permettent aux prisonniers de diriger au sein de leur forteresse transformée en quartier général les opérations sur le terrain.

Une silhouette se dessine alors sur la scène du procès fait à la défense : Klaus Croissant, conseil d'Andreas Baader, cible de choix pour le parquet de l'Etat de Bade-Wurtemberg.

Agé de 37 ans en 1968, rien ne prédisposait Klaus Croissant à sa destinée : image traditionnelle de l'avocat, il avait établi son cabinet à Stuttgart où il traitait essentiellement des problèmes civils ou commerciaux. A cette époque, la contestation étudiante atteint son paroxysme. Les parquets se montrent intransigeants avec les écoliers qui délaissent les amphithéâtres des universités et les écoles où leur est offert un enseignement coûteux pour lequel leurs parents se sacrifient en travaillant durement pour leur offrir l'abondance et la sécurité alors qu'ils avaient connu la privation et le danger. Appelés devant les tribunaux, plusieurs étudiants font appel à Klaus Croissant pour les défendre. Celui-ci allait découvrir leur idéalisme brûlant, que renforçait l'intransigeance de leur jeune âge.

Séduit par les idées de ses clients, Klaus Croissant conduira leur défense par des chemins de plus en plus difficiles : « pour moi, écrit-il, c'était clair dès le début : la défense de manifestants militants signifiait attaquer, aux côtés des accusés, dans la salle du tribunal, précisément cette politique d'état, contre laquelle les manifestations se dirigeaient ».

Le conflit entre l'avocat et le parquet devient alors inévitable, consulte par Andreas Baader, Klaus Croissant est arrêté et placé en détention préventive à deux reprises, il ne doit la liberté qu'à l'indépendance des tribunaux. Il est néanmoins, finalement, exclu de la défense de son client. Soupçonné de toutes les complicités, il voit se fermer sur lui un filet policier de plus en plus serré. Son téléphone est écouté, il est constamment suivi, épie, observe. Des inconnus excités par des campagnes de presse orchestrées contre lui, plastiquent son cabinet. Découragé, Klaus Croissant se résout à quitter l'Allemagne, il demande à la France de l'accueillir sur son territoire et de contenir à sa frontière la meute qui le pourchasse. Elle n'aura pas l'occasion de lui offrir l'asile politique sollicité, puisqu'une demande d'extradition est aussitôt signifiée au gouvernement. Les mandats d'arrêt qui sont nouffés à Klaus Croissant sont extrêmement lourds : le parquet de Bade-Wurtemberg l'assimile purement et simplement à son ex-client.

L'extradition est finalement accordée, mais la justice française aura néanmoins su faire la part des choses. Sans se prononcer sur le caractère politique de l'affaire, la chambre d'accusation de Paris censure la justice allemande, les préventions énormes mises à charge de l'avocat « semeur d'apocalypse » s'effondrent comme un château de cartes. La participation aux associations criminelles, et à leurs entreprises, ne

reduisent au fait d'avoir favorisé à l'occasion de visites faites à ses clients la circulation d'écrits propageant l'idéologie de la Fraction armée rouge, en vue de l'organisation d'une défense politique collective ! Livré à la justice, il connaîtra à son tour les conditions de détention contre lesquelles il s'était élevé.

Poussé par idéal à se mettre en travers de la loi, Klaus Croissant apparaît comme une figure pathétique : désormais marqué à vie, il sera juge. Mais il est peut-être léger de le condamner d'emblée, parce que les circonstances actuelles permettent de se demander, comme l'a écrit M^r Mario Stasi, délégué par le bâtonnier de Paris à la chambre d'accusation qui connaissait de la demande d'extradition, si « en face de la violence terroriste qui se manifeste actuellement en République fédérale d'Allemagne... les autorités n'ont pas choisi de répondre par une autre violence : celle faite à la défense ».

Le dénouement de l'affaire « Baader-Meinhof » est connu : mai 1976, Ulrike Meinhof est retrouvée pendue dans sa cellule, septembre 1977, Hans Martin Schleyer, président du syndicat des patrons allemands est enlevé au cours d'une embuscade qui fait plusieurs morts : exigence des ravisseurs : la libération des détenus de Stammheim. Octobre 1977, un commando palestinien détourne un avion de la Lufthansa et formule le même ultimatum. Le 18 octobre, les otages détenus dans l'avion sont libérés à Mogadiscio, par un commando allemand, le même matin, les gardiens du pénitencier de Stammheim retrouvent morts dans leurs cellules Andreas Baader, Jan-Carl Raspe et Gudrun Ensslin. Le lendemain le corps d'Hans Martin Schleyer est retrouvé dans le coffre d'une voiture à Mulhouse.

Ceux qui ont symbolisé pendant de longues années la Fraction armée rouge disparaissent dans une apocalypse journalistique, un paroxysme de violence, de terreur et de brutalité.

A l'image des tragédies anciennes, au dénouement de la pièce, tous les héros sont morts, la scène est vide avant la chute du rideau. Seul le chœur se fait encore entendre, la disparition des prisonniers de Stammheim porte à son point culminant la polémique. Un peu partout, les mouvements de gauche s'enflamment : les détenus de Stammheim ont été assassinés dans leurs cellules, la thèse du suicide avancée par les autorités allemandes est un odieux montage. La République fédérale d'Allemagne est accusée, les titres les plus inquiétants s'évalent dans la presse et les tracts : « Fantômes de la Gestapo »... « Le mal allemand »... « Résurgence neo-nazie »... « Atteinte à la défense politique et aux libertés démocratiques en République fédérale d'Allemagne »...

Le journalisme de gauche lance un appel au scandale, saisissant l'événement au bond, il fustige l'Allemagne — terre de l'anti-communisme et de l'anti-gauchisme — mère de tous les fascismes d'Europe et d'ailleurs.

Mais la vérité est faite de nuances et non de brutalités. Comme expliquer, alors, qu'un pays, qui aurait été bâti sur ce modèle odieux ait, par exemple, recueilli sur son territoire, et laissé s'exprimer sans restriction aucune pendant plus de dix ans, Daniel Cohn-Bendit, champion de la révolte étudiante française, militant de l'extrême gauche, que la France avait, elle, interdit de séjour en mai 1968.

Comment accorder ces jugements définitifs avec les termes d'une constitution libérale qui garantit aux citoyens l'exercice de leurs libertés individuelles ? Comment expliquer que la procédure pénale allemande soit demeurée, malgré les atteintes actuelles, une des lois les plus favorables aux accusés ? Comment taxer d'anti-démocratie un pays qui, fait unique en Europe, organise une assistance judiciaire gratuite, digne

de ce nom qui respecte les intérêts des justiciables et ne traite pas l'avocat d'une manière dérisoire ?

Comment est-il possible de proposer sérieusement comme modèle de l'Etat policier la République fédérale, alors que la République démocratique, sa voisine, en offre le vrai visage ?

Quel que soit l'acharnement des uns et des autres, les murs de Stammheim conserveront à jamais par devers eux le secret de la mort de ses prisonniers. Assassinats déguisés en suicides, suicides déguisés en assassinats, finalement peu importe : les condamnés devaient disparaître depuis toujours, leur suicide s'est consommé le jour ou, à quelques uns, ils ont pris les armes pour déclarer la guerre à toute la société. L'échec de la lutte armée, la défaite de la guérilla urbaine, est aujourd'hui particulièrement évidente. Les couchés prolétariennes, au nom desquelles les combats ont été livrés sont demeurées insensibles à l'action révolutionnaire qui lui était proposée. Affolé par le spectacle de la violence, le peuple allemand s'est détourné des mouvements de contestation et s'est réfugié dans les structures politiques traditionnelles, prêt à pardonner les crimes engendrés par la recherche d'une répression parfaite.

Andreas Baader avait d'ailleurs perçu lui-même l'inefficacité du modèle violent, puisqu'il aurait, quelques moments avant sa mort, eu un entretien avec un fonctionnaire de la chancellerie fédérale, au cours duquel il aurait fait savoir que les détenus n'approuvaient pas et n'avaient jamais approuvé le terrorisme de représailles qui était pratiqué vis-à-vis d'innocents.

Bonni Baumann, un des rares membres de la Fraction armée rouge issu du milieu ouvrier, auteur d'un ouvrage, interdit en République fédérale d'Allemagne, traduit en français sous le titre « Tupamaros à Berlin-Ouest », dresse le constat de l'échec de la lutte armée : « Lâchez les langues », conclut-il.

En 1962, Ulrike Meinhof avait écrit dans « Konkret » : « On ne change pas le monde en tirant dessus ». 14 ans plus tard, les événements lui rendent raison : la révolution de la Fraction armée rouge n'a pas eu lieu : confrontée à la guérilla urbaine la société allemande s'est repliée sur elle-même. Le message de fraternité et d'amour que les révolutionnaires prétendaient adresser au peuple a été couvert par le vacarme des détonations. La société a répondu par l'indignation et l'opprobre.

Mais la révolution a-t-elle jamais été la préoccupation fondamentale de la Fraction armée rouge ? A les entendre ou à les lire, on peut en douter. En effet, la Fraction armée rouge ne décrit à aucun moment les structures de la société idéale et juste qui doit remplacer, au terme de la révolution, celle qu'elle place aux bancs des accusés. Seul le dégoût qu'elle en éprouve est jeté à la face du monde. Alors les guerilleros ne seraient-ils pas l'avant-garde d'une génération rebelle et déçue, au plus profond d'elle-même, par la société contemporaine à qui elle reproche l'aliénation de l'individu, et la tolérance des pires injustices politiques et économiques. Ceux de la Fraction armée rouge existent encore aujourd'hui, peut-être en connaissez-vous l'un ou l'autre, mais rassurez-vous les policiers se sont aujourd'hui ressaisis : ici et ailleurs on les pourchasse ; ils seront arrêtés, voire abattus et peut-être jugés. Mais lorsqu'ils auront été enfin éliminés, ne soyez pas trop rassurés : souvenez-vous de ce poème de Federico Garcia Lorca dédié par la Fraction armée rouge à un de ses militants tué par la police :

« Demain quand je mourrai
Ne venez pas pleurer
Je suis un oiseau de liberté
Je ne suis pas dans ma tombe ».

A propos des affaires courantes : état de la question

Après les prochaines élections, le gouvernement sera démissionnaire. Aussi paraît-il utile d'examiner dès à présent la notion d'« affaires courantes » auxquelles se réduiront ses pouvoirs.

En France, le Conseil d'Etat a jugé, dans son arrêt du 4 avril 1951, *Syndicat régional des quotidiens d'Algérie* (1) qu'un gouvernement démissionnaire ne peut procéder qu'à l'expédition des affaires courantes. Il s'agit, dit l'arrêt, d'un « principe traditionnel de droit public », autrement dit d'un principe général de droit.

L'arrêt décide que la qualification d'affaire courante est soumise au contrôle du juge administratif. Celui-ci, disait le commissaire du gouvernement, M. Delvolvé, est conduit ainsi « à contrôler les limites de la compétence du gouvernement démissionnaire, à définir les affaires courantes, à qualifier de ce point de vue les affaires dont le gouvernement sera saisi ». Il ne s'agit pas là, observent Long, Weil et Braibant, d'un contrôle d'opportunité, mais du contrôle de la qualification juridique d'un fait. Chaque fois qu'un texte subordonne l'exercice d'un pouvoir de l'administration à l'existence de certaines circonstances de fait, le juge de l'excès de pouvoir se voit appelé à vérifier si ces conditions de fait étaient effectivement remplies, c'est-à-dire si les faits existent matériellement et s'ils présentent un caractère propre à justifier la décision prise.

Des arrêts ultérieurs ont précisé la conception que le gouvernement se fait de la notion d'« affaire courante ».

Sous l'empire de la Constitution de 1958, le gouvernement n'émane plus directement du Parlement. En effet, c'est le Président de la République qui nomme le Premier ministre et, sur la proposition de celui-ci, les autres membres du gouvernement. « Sans doute — observe Georges Burdeau — le Président de la République tient compte, dans son choix, de la situation parlementaire mais c'est là une question d'opportunité à laquelle il répond librement. Le gouvernement existe juridiquement dès la nomination sans avoir besoin d'avoir reçu une investiture de l'Assemblée nationale ou d'avoir fait l'objet d'un vote de confiance de sa part ». L'auteur précise qu'en juin 1969, lors de la formation du gouvernement Chaban-Delmas, le Premier ministre a souligné que, des lors que le gouvernement devait son existence à la nomination par le Président de la République, il était libre de demander ou non un vote de l'Assemblée (2).

Des principes analogues à ceux consacrés antérieurement l'ont cependant encore été sous l'empire de la Constitution de 1958. Le Conseil d'Etat a, en effet, décidé que, si l'adoption par l'Assemblée nationale d'une motion de censure entraîne le retrait du Premier ministre et de son gouvernement, il n'en demeure pas moins que,

(1) S., 1952.3.49, concl. Delvolvé ; R.D.P., 1952, 1029, note Waline ; J.C.P., 1952, II, 7138, note Vedel ; Long, Weil et Braibant, « Les grands arrêts de la jurisprudence administrative », éd. 1969, p. 375 ; voy. également D., 1952, chronique 65 ; Lachaze, « L'expédition des affaires courantes en période de crise ministérielle » et Jeanneau, « Les principes généraux du droit dans la jurisprudence administrative ».

(2) Georges Burdeau, « Droit constitutionnel et institutions politiques », Paris, L.G.D.J., 1972, pp. 493-495.

« selon un principe traditionnel du droit public, le gouvernement démissionnaire garde compétence jusqu'à ce que le Président de la République ait pourvu par une décision officielle à son remplacement, pour procéder à l'expédition des affaires courantes » (3).

On observera que la situation d'un gouvernement démissionnaire doit être distinguée de celle dans laquelle le gouvernement demeure en fonctions après la dissolution de l'Assemblée nationale. L'article 52 de la Constitution de 1946 prévoyait qu'il ne pouvait qu'expédier les affaires courantes. Cette limitation ayant été supprimée par la loi constitutionnelle du 7 décembre 1954, le Conseil d'Etat admet que le gouvernement conserve la totalité de ses attributions (4). « Il en va de même, observent Auby et Drago (5), sous l'empire de la Constitution de 1958 qui ne contient aucune limitation des pouvoirs du gouvernement dans cette hypothèse ».

L'arrêt *Simonet* dans lequel le Conseil d'Etat affirme qu'un gouvernement conserve, en cas de dissolution de l'Assemblée, la plénitude de ses attributions, est critiquable.

Georges Morange écrivait récemment à ce propos (6) :

« Dans l'arrêt *Simonet* du 17 mai 1957, consécutif à la dissolution du 2 décembre 1955, le Conseil d'Etat avait affirmé qu'un gouvernement conservait, en cas de dissolution, la plénitude de ses attributions. Cet arrêt est mentionné discrettement dans « Les grands arrêts de la jurisprudence administrative » de MM. Long, Weil et Braibant à propos de la notion d'affaires courantes, mais ne figure pas parmi les « grands arrêts ». C'est juste titre. La perspicacité et le sens démocratique du Conseil d'Etat ne s'étaient pas révélés, à l'espectre, supérieurs à ceux de la très grande majorité de la doctrine.

« M. Edgard Faure, alors chef du gouvernement, avait, certes, soutenu la même thèse dans la conférence de presse qu'il avait tenue, le 2 décembre 1955, après la signature du décret de dissolution, mais, comme nous l'avons déjà noté, il paraissait gêné par une telle affirmation, apportait ainsi la preuve du sens politique qu'il lui reconnaît très généralement. Un gouvernement ne saurait en effet, après signature d'un décret de dissolution, qu'expédier les seules affaires courantes ».

Georges Morange expose ensuite les deux motifs, aussi forts l'un que l'autre, qui commandent l'adoption d'une telle solution :

(3) C.E., 10 oct. 1962, Brocas, S., 1962, 307 ; D., 1962, 702 et R.D.P., 1962, concl. Bernard ; A.J.D.A., 1962, 612, chronique de Laubadère.

Voy. aussi C.E., 22 avril 1966, Fédération nationale des syndicats de police de France et d'outre-mer, A.J.D.A., 1966, 355, concl. Galmot.

(4) C.E., 17 mai 1957, *Simonet*, « Recueil Lebon », p. 314, concl. Heuman, D., 1957, 380, note Jeanneau.

(5) « Traité de contentieux administratif », t. II, « 1975 », n° 1071.

(6) Georges Morange, « Situation et rapports des pouvoirs publics en cas de dissolution », R.D.P., 1972, pp. 621-643, spéc. p. 639.